



INVITATION PRESSE

17 avril 2013

**Le préfet, Marc Burg,
vous invite à participer
à la signature des 3 premiers contrats de génération en Lot-et-Garonne,
le vendredi 19 avril à 11h à l'agence Pôle Emploi d'Agen
(104 avenue Jean Bru –face du Conseil Général)**

- **11h** - Mot d'accueil de Thierry Geffard, directeur territorial de Pôle emploi
Interventions de :
 - Matthias Fekl, député de la circonscription de Marmande
 - Pierre Camani, président du Conseil Général
 - Marc Burg, préfet de Lot-et-Garonne

- **11h 30 - Semences Paysannes à Aiguillon**
 - intervention de Jean-François CHAUVEL, responsable administratif et financier
 - intervention de Romain PORCHERON, 25 ans, titulaire d'un master en droit de l'environnement , de l'aménagement et de l'urbanisme à l'université de Limoges. Il a suivi une année de spécialisation à l'université de Sherbrooke au Canada. Il a également travaillé à la communauté urbaine de Bordeaux au service « planification urbaine ». Son recrutement vise à remplacer Guy KASTLER, juriste, délégué général du réseau (absent car retenu à Paris par des obligations professionnelles) partant à la retraite en 2015.
 - signature par le préfet du document de parrainage

- **11h40 - PMS exploitation Forestière au Mas d'agenais** (exploitation forestière et travaux d'élagage)
 - intervention de Michel PIZZINATO, chef d'entreprise et tuteur. Ce contrat est signé en perspective de la transmission de l'entreprise.
 - intervention de Lee DEBREU, 20 ans, titulaire du BAC professionnel « gestion des milieux naturels et de la faune ». Soutenu par la mission locale de la moyenne Garonne, il a intégré l'action « cap vers l'alternance en Moyenne Garonne » afin de l'aider dans sa recherche d'un contrat en alternance et d'emploi. Depuis le mois de février 2013, monsieur DEBREU est en « action de formation préalable au recrutement » au sein de l'entreprise PMS exploitation forestière.
 - signature du contrat de travail entre le chef d'entreprise et le jeune salarié
 - signature par le préfet du document de parrainage

- **11h50 - SARL souleilles Foie Gras à Frespech** (production, transformation et vente)
 - intervention de Yves Boissière, chef d'entreprise
 - intervention de Raymonde BRU, tutrice
 - intervention de Mickaël DUBOIS, 23 ans, qui a suivi une formation jusqu'au bac professionnel de commerce . Il a ensuite travaillé dans divers secteurs en tant qu'intérimaire et saisonnier. Il a intégré pendant quelques mois l'entreprise Delpeyrat. A la suite d'un stage proposé par Pôle Emploi au sein de la SARL souleilles Foie Gras, Mickaël DUBOIS a été régulièrement sollicité par l'entreprise
 - signature du contrat signature du contrat de travail entre le chef d'entreprise et le jeune salarié
 - signature par le préfet du document de parrainage

Le contrat de génération : un soutien de l'Etat de 4000 € par an durant 3 ans.

Ce dispositif vise 3 objectifs :

- favoriser l'emploi des jeunes ;
- maintenir les seniors dans leur activité
- assurer la transmission des compétences et des savoir-faire.

Le principe est simple :

- le jeune, âgé de 16 à 25 ans, doit être recruté en CDI
- le senior maintenu dans l'emploi doit avoir 57 ans et plus

Le soutien financier de l'Etat est de 4000 € par an durant 3 ans, soit l'équivalent de 27% du salaire brut du jeune (niveau SMIC).

Pour en savoir plus :

- l'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi - Tél : 05 53 68 40 45
- l'agence Pôle emploi pour le dépôt de la demande d'aide
- www.contrat-generation.gouv.fr

CONTACTS PRESSE

Marie-Claude BOUSQUIER

☎ 05 53 77 61 82 ou 06 73 56 75 50
marie-claude.bousquier@lot-et-garonne.gouv.fr

Joëlle MEURISSE

☎ 05 53 77 61 83
joelle.meurisse@lot-et-garonne.gouv.fr